

Syndicat de l'Agriculture
Réunion du Conseil national
Les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2011
Minto Suites-Salle Vanier, Ottawa (Ontario)

PROCÈS-VERBAL

Participant(e)s

Exécutif national	Conseil national
Bob Kingston, président national Fabian Murphy, 1 ^{er} VPEN Glenn Miller, 2 ^e VPEN (téléconférence journée 1) Raphaël Tarasco, 3 ^e VPEN Meraiah Krebs, 4 ^e VPEN	Sam Barlin, MB, NO ON & Nunavut Mariette Beaudet, O. Qc Jean Cloutier, E. Qc Michele Coe, S. AB Rick Cormier, O. Atl Milton Dyck, S. SK José Evangelho, SO ON Teri Friday, directrice nationale GCC John Langs, Centre ON Terri Lee, O. C.-B. et Yukon Érick Martel, directeur national CFP et ÉFPC Danielle Moffet, directrice nationale MDN Maria-Luiza Romano, E. C.-B. Patrick St-Georges, E ON Ottawa-Gatineau Sue Ann Sullivan, E. Atl (après-midi du 31 oct) Mike Vanson, N. AB & T.-N-O Charlene Vidito Milne, directrice national RH Absente : Marianne Hladun, N. SK

Suppléant(e)s au Conseil national	Personnel
Serge Abbott, MDN Dean Babuin, E. C.-B. Don Beese, GCC Robert Delisle, O. Qc Ken Deobald, S. SK Michelle Hambly, N. AB & TNO Lloyd Kerry, O. Atl Barb Kristjansson, MB, NO ON & Nunavut Gus Mardli, RH Jane McDonald, E. Atl Marlene O'Neil, E. ON Ottawa- Gatineau Normande Ouellet, E. Qc Antony Paller, O. C.-B. & Yukon Nancy Rogers, CFP & ÉFPC Lorna Selinger, S. AB Paul Wurdell, SO ON Absent(e) : Elena Beynon, N. SK Robert MacDonald, Centre ON	Larry Budge, agent d'administration Sylvie Rochon, agente syndicale Nancy Milosevic, agente syndicale Linda Koo, agente syndicale Debbie Ramsay, secrétaire archiviste Elaine Massie, agent syndicale (2 nov seulement) Christine Gauthier, assistante administrative (31 oct au matin seulement)

Lundi 31 octobre 2011

1. Convocation

Le président national, Bob Kingston, déclare la séance ouverte à 9 h 10 et souhaite la bienvenue à cette première réunion du Conseil au lendemain du Congrès. Il fait remarquer que pour cette séance, à part des situations très particulières, les suppléant(e)s prendront la parole par l'intermédiaire de leur représentant(e) principal(e) (si cette personne est présente).

2. Observations liminaires – Affectations aux comités

B. Kingston demande que les personnes assises autour de la table se présentent du fait qu'il y a de nouveaux visages. Il recommande aux membres du Conseil et à leurs suppléant(e)s de s'asseoir ensemble lors de la séance de formation et d'éducation. Bob indique ensuite à quel comité permanent les membres ont été affectés.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ajouts/changements

4.5 Congrès de l'AFPC (déplacé depuis le point 18)

P/A/A F. Murphy/S. Barlin : que le point 18 – Congrès de l'AFPC soit avancé à aujourd'hui – vote vote à mains levées - adopté.

18. Services partagés

19. Regroupement des services de la paye

P/A/A Adoption de l'ordre du jour : T. Friday/M. Coe – vote vote à mains levées – adopté.

4. Heures des séances

Jour 1

De 9 h à midi

Points à l'ordre du jour

13 h 30 - 16 h 30

Points à l'ordre du jour

16 h 30 - 17 h

Présentation – D. Forsythe

Jour 2

9 h - midi

Réunions des comités permanents

13 h 30 - 17 h

Réunions des comités permanents

Jour 3

De 9 h à midi

Rapports des comités permanents

13 h 30 - 16 h

Rapports des comités permanents

16 h - 17 h

Points restants de l'ordre du jour

P/A/A – vote à mains levées – M. Coe/T. Friday – adopté.

4.5 Congrès de l'AFPC

B. Kingston fait savoir que tout récemment l'AFPC a envoyé l'avis de convocation à son Congrès qui se tiendra au Centre des Congrès d'Ottawa. La journée de voyage sera celle du 28 avril, et les affaires du Congrès commençant le 29. L'Alliance a réservé plusieurs chambres au Fairmont Château Laurier, au Westin et à l'Hôtel Les Suites, les inscriptions se faisant selon l'ordre dans lequel les demandes seront reçues. Une fois notre liste des délégué(e)s envoyée à l'Alliance, ceux-ci et celles-ci recevront un mot de passe pour faire leurs réservations de chambres. B. Kingston conseille fortement à tout le monde de réserver leur chambre le plus vite possible. On remarque, d'après les mains qui sont levées, que tout le monde au Conseil désire séjourner à l'hôtel Fairmont Château Laurier. L. Budge est chargé de contacter la direction de l'hôtel pour obtenir les chambres nécessaires pour tous les membres du Conseil, pendant toute la durée du Congrès de l'Alliance ainsi que durant nos réunions du Conseil qui se tiendront immédiatement avant.

B. Kingston ajoute que nos Statuts concernant la méthode d'envoi des délégué(e)s au Congrès de l'Alliance ont été modifiés et que dorénavant si la délégation affectée est d'une taille inférieure à celle du Conseil national, la désignation requise se fera à la suite d'une décision du Conseil national. Du fait qu'il nous manque un siège pour que tous nos membres du Conseil siègent à titre de délégué(e)s, B. Kingston demande s'il y a des suggestions et/ou une personne bénévole pour assister au Congrès de l'Alliance à titre d'observateur ou d'observatrice. Danielle Moffet se porte bénévole pour y assister en tant qu'observatrice, ce qu'accepte B. Kingston.

B. Kingston fait remarquer ensuite que les documents sur l'avis de convocation du Congrès de l'Alliance vont être remis à tous et toutes les délégué(e)s aujourd'hui.

T. Lee cherche à savoir quand la formation sur le harcèlement se tiendra, ce que prévoient nos Statuts. B. Kingston répond que seuls deux ou trois membres du Conseil doivent suivre cette formation et qu'un moyen plus rentable serait de suivre le cours par le biais d'autres organismes (AFPC, CTC, etc.). B. Kingston indique qu'il y a eu des discussions préliminaires au cours desquelles il a été recommandé que la « communication » se fasse lors de la prochaine séance de formation. S. Barlin propose comme thème d'une autre séance de formation celui du réaménagement des effectifs. B. Kingston précise que le Comité n'a pas encore eu la possibilité de mettre au point la liste proposée des thèmes de notre prochaine séance de formation mais qu'il va s'y pencher dans peu de temps.

P/A/A – R. Tarasco/R. Cormier : que la prochaine séance de formation du Conseil soit reportée à l'automne – adopté.¹ **Vote consigné no. 1**

¹ B. Kingston indique que si le(la) VPR/directeur(riche) national(e) n'est pas présent(e), son(sa) suppléant(e) peut voter (soit J. McDonald pour S.A. Sullivan).

T. Lee fait savoir qu'à une réunion à laquelle elle a récemment assisté une présentation a été donnée sur le « Plan d'action des membres » qui sera présenté au Congrès de l'Alliance. Ce plan sera soumis à l'assemblée par le Conseil national d'administration à titre d'ébauche que les délégué(e)s seront invité(e)s à examiner. L'ordre du jour proposé du Congrès comprend quatre périodes pour ce plan, soit une heure et demie à chaque fois le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi du Congrès. T. Lee se dit préoccupée par le temps qui sera pris sur le débat des résolutions. Elle fait remarquer qu'un sondage sur ce plan se trouve sur le site de l'Alliance. B. Kingston propose à tout le monde de répondre à ce sondage et de s'assurer d'exprimer les préoccupations que leur cause le temps que ce sondage prendra lors du Congrès. B. Kingston ajoute qu'il y aura une réunion spéciale du Conseil d'administration (CA) le 1^{er} décembre 2011 pour y discuter du Congrès et que le budget sera remis au CA au début de l'année 2012. Bob s'engage à se pencher davantage dans le détail sur la question et à communiquer ensuite avec le Conseil.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 18-20 avril 2011

Changements/corrections : rien à signaler.

P/A/A – T. Friday/M. Coe : adopté. Unanime – Vote consigné no. 2

6. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion précédente

Rapport sur les suivis

#1 – Temps de préparation rémunéré : on attend toujours la décision. Une représentation a eu lieu d'après le cas à High River. Nous avons présenté notre meilleur cas et espérons un résultat positif.

#2 – Éducation/formation : les critères en matière d'éducation pour l'affichage des postes ne sont pas mis en application de façon cohérente partout au pays. Les politiques en matière de dotation ont changé et les ministères peuvent prendre en considération d'autres critères et la disponibilité sur le marché du travail au moment de fixer les normes de scolarité. La stratégie de dotation et de recrutement pour 2011-2013 ainsi que la trousse de documents sur la formation pour les gestionnaires ont été élaborées. Il a été demandé que cette formation soit également offerte aux représentant(e)s syndicaux(ales). Les ministères peuvent agir ainsi si la formation a reçu le feu vert de votre superviseur(e) et qu'il y a de la place pour la suivre. Étapes proposées : (1) trouver le calendrier des cours de formation, (2) déposer une demande et s'assurer qu'elle est signée par votre superviseur(e)/gestionnaire, et (3) laisser savoir aux personnes des RH et à votre gestionnaire que cette formation vous intéresse. S'il y a de la place dans le cours, et que l'on vous refuse votre demande, nous nous pencherons sur la question. F. Murphy assurera le suivi pour voir s'il peut obtenir le calendrier des cours de formation d'AAC. Il demande qu'on lui fasse part d'exemples d'abus concernant les affichages de sorte qu'il puisse en assurer le suivi.

#3 – Obligation de prendre des mesures d'adaptation (ACIA) : nous n'avons toujours pas les échéanciers. Cette question figure sur la liste de priorités depuis plusieurs années déjà, mais l'ACIA n'a toujours pas mis en place cette formation. La question des troubles d'apprentissage est brièvement abordée, puis l'on prend note de l'absence de mesures d'adaptation.

Une discussion générale a ensuite lieu sur cette formation :

- J. Cloutier fait remarquer que si les superviseur(e)s et gestionnaires supérieur(e)s avaient suivi ce genre de formation, un grand nombre de griefs auraient pu être réglés officieusement plutôt que d'aller à l'arbitrage.
- B. Kingston prévient qu'un programme d'équité en emploi est sur le point d'être élaboré en collaboration avec les ministères du fait qu'il est exigé par la loi de supprimer tous les obstacles en milieu de travail. Si un membre ne bénéficie pas de mesures d'adaptation, nous pouvons nous attaquer avec force à ce problème. Il existe une législation sans appel et un certain nombre de moyens pour aborder les problèmes qui pourraient surgir, y compris une plainte sur les droits de la personne.
- M. Beudet fait remarquer qu'il y a une formation ÉE pour les employé(e)s du Conseil du Trésor, devant avoir lieu en janvier 2012, après quoi B. Kingston précise que ce cours est également offert aux employé(e)s de l'ACIA.
- On indique que les renseignements confirmant l'offre de cours de formation ne semblent pas avoir été transmis aux gestionnaires sur le terrain. B. Kingston reconnaît que quelque chose pourrait être affiché sur notre site Web.
- On indique par ailleurs qu'un certain nombre de personnes ont reçu de mauvais renseignements à propos du PAM disponible à l'ACIA. B. Kingston précise que même si l'ACIA ne participe pas au PAM, nous pouvons utiliser ces documents et elle pourrait alors être disposée à donner le cours de formation. Il est prévu que le PAM mettra les documents à la disponibilité de l'ACIA. F. Murphy précise que vous pouvez faire l'objet de créativité (p. ex. inviter les membres du comité de l'ACIA à un cours de formation d'AAC).
- J. McDonald cherche à savoir quels mécanismes nous pouvons mettre en place pour donner le cours de formation lorsque nous n'avons pas accès à des facilitateurs ou facilitatrices du PAM. B. Kingston lui répond que l'ACIA a adopté le programme « de formation des formateurs » et que ces personnes devraient être en mesure de donner d'autres cours de formation. Il ajoute qu'en cas de problèmes, il convient de les soulever à l'attention du bureau national.

#4, 5 et 6 – Formation des formateurs et cours de sensibilisation au harcèlement : la première ronde de cours de formation est maintenant terminée, et quelques régions ont eu droit à des séances supplémentaires. B. Kingston précise que tant que le nouveau cours ne sera pas mis au point, il est possible d'utiliser l'ancien cours mais il doit être alors précisé qu'il faudra suivre une nouvelle version du cours de formation conformément au Règlement 20.

J. Cloutier demande à savoir où en est le cours de sensibilisation au harcèlement de l'ACIA, ce à quoi B. Kingston lui répond qu'une réunion est prévue le 23 novembre pour mettre au point l'information, et qu'il espère que le cours sera prêt d'ici à la fin du mois. B. Kingston ajoute que G. Workman va prendre sa

retraite à la fin de l'année 2011 et qu'elle désire terminer ce projet avant de partir.

#7 – Un groupe opérationnel unique : le dossier est clos en raison du manque de fonds, ce qui est très malheureux. B. Kingston précise que les deux parties ont causé des retards et qu'entre temps elles n'avaient plus assez d'argent.

R. Tarasco cherche à savoir si nous devrions prévenir les membres de mettre à jour leurs descriptions de travail dès maintenant du fait qu'il n'y a plus de groupe opérationnel unique. B. Kingston lui répond par l'affirmative et ajoute que si ces membres allaient travailler en fonction de la description de travail de groupe opérationnel unique, ils devraient alors demander une révision de la classification. T. Friday ajoute que les PI-02 sont généralement ceux et celles qui procèdent à l'inspection du pesage entre autres, et que l'on a cessé d'avoir recours à des PI-02 à Vancouver et à Thunder Bay, mais que leur utilisation se poursuit à Québec, à Prince Rupert et en Ontario. Nous devons nous assurer que le travail que font ces personnes figure bien dans leurs descriptions de travail.

#8 – Statuts et Règlements : Le Comité a procédé à quelques travaux en la matière après le Congrès. Des modifications seront rédigées pour le début de l'année 2012. J. Cloutier et R. Tarasco examineront les Statuts, en français et en anglais, pour s'assurer qu'ils sont cohérents. Au cours des trois prochaines années, tous les Statuts et Règlements seront mis à jour et rectifiés. R. Tarasco arrêtera un plan de travail à la réunion de son comité qui aura lieu demain.

#9 – Examen PI : aucune discussion. Dossier clos.

#10 – Manuel des directeurs(rices) nationaux(ales)/VPR – pas de discussion - dossier clos.

#11 – Campagne sur la salubrité des aliments : B. Kingston fait savoir que nous n'avons pas eu à suivre un processus de pré-qualification avec l'Alliance pour cette campagne, et que les contributions de contrepartie sont automatiques sur ce que nous dépensons. Il cherche à savoir si quelqu'un a adhéré à la campagne. F. Murphy ajoute qu'il a suivi un atelier la semaine dernière au cours duquel nos campagnes d'action politique et notre initiative relative au Fonds de justice sociale ont été citées comme exemples de travaux bien faits.

#12 – Réforme de la classification à l'ACIA : M. O'Neil précise qu'elle travaille sur un article en vue du site Web et qu'elle espère qu'il sera prêt d'ici peu. Il y a eu deux réunions du Comité directeur qui est composé de B. Kingston, D. Forsythe, M. O'Neil et B. Lamoureux (agent de classification et de rémunération équitable à l'AFPC). Un groupe de travail a été constitué, auquel M. O'Neil et B. Lamoureux sont membres. M. O'Neil précise que toutes les normes de classification sont très désuètes. Le comité examine actuellement les données démographiques et fait part de ses observations en vue de l'élaboration d'un plan de travail de l'ACIA qui permettra de mettre en place une nouvelle norme de classification non sexiste pour nos membres. Tous les groupes recevront un sondage. M. O'Neil espère recevoir des idées et autres suggestions sur un plan

d'action initiale, après quoi elle fait remarquer qu'elle aimerait que quelqu'un d'autre siège au comité, peut-être une personne venant du Conseil ou de l'Exécutif. Elle ajoute que l'employeur veut créer un jeu de diapositives à présenter au président avec l'autorisation nécessaire en matière de financement. Les griefs devraient être mis en suspens, mais si au cours des prochains mois l'ACIA ne semble pas sérieuse à propos de cette initiative, nous envisagerons alors d'autres mesures.

M. O'Neil précise que nous allons mettre en vigueur notre propre sondage dont nous prendrons les résultats pour formuler nos réactions à l'employeur. Ce sondage sera affiché sur notre site Web. Elle ajoute que ce projet concerne uniquement la réforme de la classification et que la question de la compression des effectifs ne sera pas abordée. Elle cherchera à obtenir l'orientation à suivre de la part de l'Exécutif ainsi que des commentaires du Conseil au fur et à mesure.

#13 – Harcèlement et intimidation : formes de violence en milieu de travail – L'article est maintenant prêt, révisé et mis à jour, et figure sur notre site Web.

F. Murphy propose à tous les membres du Conseil de l'imprimer pour s'en servir à titre de référence. Il ajoute que toutes les enquêtes en la matière doivent être conduites en vertu du Règlement 20, en consultation avec le Comité régional de la SST.

J. Langs propose que cet article soit également affiché sur tous les panneaux du syndicat.

#14 – Évaluations médicales de Santé Canada : Nous attendons toujours cet article. Il sera rédigé dans un proche avenir par le nouveau Comité puis affiché sur notre site Web.

B. Kingston rappelle que la décision Grover est en vigueur, et que le choix revient aux membres : le ministère ne peut envoyer l'employé(e) au médecin de son choix. J. Evangelho cherche à obtenir des renseignements sur les données concernant le groupe médical AIM sur le site de l'ACIA, ce à quoi B. Kingston répond que le document de Q&R sur le site en question précise que le groupe médical AIM serait le premier choix, ce qui est faux : c'est toujours votre propre médecin. B. Kingston se penchera sur la question ainsi que sur d'autres préoccupations en la matière auprès de l'ACIA.

#15 – Demandes d'AIPRP : Primes au rendement – B. Kingston fait remarquer que le Conseil a été prévenu par courriel, en date du 10 octobre 2011, des primes versées par l'ACIA en 2010, et ajoute que nos demandes d'AIPRP ont pour but de nous justifier lorsque nous demandons de meilleures augmentations de salaire lors des négociations, et aussi de nous donner du poids lorsque nous rejetons la suggestion des ministères selon laquelle ils n'ont pas d'argent pour financer les programmes. Le but n'est pas de s'attaquer à tout le monde du fait que les primes au rendement font partie des régimes salariaux. B. Kingston indique que nous avons maintenant terminé les demandes en question pour tous les ministères. Tous ces derniers, sauf l'ACIA, ont répondu qu'ils ne peuvent publier ces renseignements en raison de l'article 19(1) de la loi. Nous pensons qu'il s'agit d'un abus du processus et avons donc contacté la Section de la

représentation de l'Alliance pour voir s'il y a des moyens juridiques à notre disposition permettant d'obtenir davantage de données en la matière.

B. Kingston cherche à savoir s'il y a d'autres points découlant du procès-verbal. T. Lee demande que le rapport sur la Conférence sur les droits de la personne soit annexé à celui du Comité des questions générales (indiqué dans le rapport, mais non fait).

7. Finances et communication

Ce point est renvoyé au Comité des finances et des communications – voir rapport ci-joint.

8. Personnel du bureau national

B. Kingston précise les nouvelles affectations pour les agentes syndicales au bureau national. Il ajoute qu'elles consacrent une grande partie de leur temps à répondre à des demandes de renseignements généraux de la part de membres. Nous avons retiré les renseignements sur les portefeuilles des agentes syndicales du site Web afin d'éviter certaines de ces demandes de renseignements. Nous voulons que les membres s'adressent à leurs membres respectifs du Conseil; les agentes syndicales enverront les demandes de renseignements généraux aux membres du Conseil pour qu'ils y répondent. Il ajoute que les membres du Conseil peuvent référer un membre à sa section locale s'ils jugent que cette démarche est appropriée. Lorsqu'il s'agit d'une question touchant la santé et la sécurité, tout le monde a son propre comité d'orientation de la politique en la matière, aussi ce genre de question devrait être traité par le biais de tels comités.

Il est ensuite brièvement question de la participation des membres à titre de délégué(e)s syndicaux(ales). B. Kingston fait remarquer qu'il existe un mécanisme pour aborder ce problème, soit le système de rapport des sections locales qui a été récemment mis en place. R. Tarasco suggère que le Conseil se penche sur le genre de formation que ces personnes devraient suivre pour les aider à régler les problèmes. M. Beudet rappelle à tout le monde qu'il faut donner une orientation aux AGA à propos du processus que les sections locales devraient utiliser pour traiter des problèmes et autres plaintes pouvant survenir.

B. Kingston indique que la directive au Conseil est de transmettre les demandes de renseignements des membres à leur VPR/directeur ou directrice, et/ou si cela est approprié à leur section locale respective. Si en tant que VPR/directeur ou directrice vous ne pouvez répondre à une question, vous pouvez alors contacter directement l'agente syndicale.

P. St-Georges désire obtenir des renseignements sur les sites disponibles pour avoir accès aux décisions. B. Kingston précise que les sites de la CRTFP et du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) sont de bonnes sources de référence. N. Milosevic ajoute le site <http://www.canlii.org/> qui offre une vaste gamme de décisions.

B. Kingston indique qu'une mise à jour sur la salle du Conseil du bureau national n'est toujours pas disponible et que les renseignements en la matière seront communiqués avant la prochaine réunion du Conseil.

9. Le point sur les employeurs

B. Kingston rappelle aux membres du Conseil qu'il leur incombe de remettre les mises à jour sur les employeurs trois semaines avant une réunion du Conseil. Les rapports des directeurs et directrices devraient porter sur les réunions auxquelles ils ou elles ont assisté (Comité d'orientation de la politique, Comité ministériel, etc.), alors que ceux des VPR devraient donner les faits saillants de leur région.

Du fait qu'aucun rapport n'a été présenté à cette séance, il y aura donc des mises à jour orales aujourd'hui. L. Budge enverra un rappel aux membres du Conseil pour qu'ils fassent parvenir leur rapport avant la prochaine réunion.

Ministère de la Défense nationale - MDN : D. Moffet procède à la lecture de son rapport (voir ci-joint).

B. Kingston indique que nous avons été avisés par le MDN qu'il a invoqué la Section 7 de la Politique sur les employé(e)s de durée déterminée. Le temps travaillé en tant qu'employé(e) de durée déterminée au cours de cette période ne comptera pas en vue de la conversion après trois ans. Il laisse entendre que tous les ministères vont probablement agir de la sorte. Le MDN sait déjà ce que sera la première ronde de compressions budgétaires et qu'il ne sera pas en mesure d'y faire face par le recours à l'usure naturelle des effectifs. B. Kingston ajoute que chaque ministère va se pencher sur les compressions qu'il va devoir effectuer. Du fait que les ministères ne veulent pas être confrontés à des problèmes d'ordre juridique, et qu'il n'y a aucune raison légale de suivre la politique sur la conversion des employé(e)s de durée déterminée, ils ne procéderont pas ainsi.

École de la fonction publique du Canada (ÉFPC) : Mise à jour donnée par É. Martel.

L'École va passer de six sites à trois, mais le processus en matière d'organisation et de réinstallation va s'effectuer à l'issue de très peu de consultation. Deux réunions ont eu lieu, les discussions ayant porté sur le préavis qui devrait être donné aux employé(e)s relativement aux changements. Certaines préoccupations sont alors soulevées. Le déménagement devrait être terminé d'ici le début du mois de décembre.

En ce qui a trait à la clause sur le mécanisme de temporisation, la plupart des enseignant(e)s ne sont pas converti(e)s à des postes à temps plein après trois ans. Des griefs ont été déposés qui, nous l'espérons, porteront sur cette question.

M. Krebs ajoute qu'en raison de l'absence de consultation à l'École, une lettre a été envoyée à M. G. McKenzie, président de l'École, vendredi dernier pour obtenir sa participation.

Commission de la fonction publique (CFP) : Mise à jour donnée par M. Krebs.

M. Krebs précise que Maria Barrados a vu son emploi prolongé jusqu'au 31 mars 2012 et que nous attendons l'annonce du nom du nouveau président ou de la nouvelle présidente. Le Rapport annuel pour la fonction publique sera présenté à la Chambre des communes la semaine prochaine et fera l'objet de discussions à la réunion du CCSP de janvier. Pour ce qui est du projet de déménagement de Gatineau 2013, M. Krebs prévient qu'elle ne siège pas au Comité de réinstallation. Elle précise que le déménagement est dans les délais prévus, que le chantier a débuté et que le déménagement se fera dès le mois de décembre 2012. RHDSC devrait déménager en premier, après quoi tout le monde suivra.

Commission canadienne des grains : Mise à jour donnée par T. Friday

T. Friday fait savoir que le projet de loi sur la Commission canadienne du blé est actuellement devant la Chambre des communes et que nous allons surveiller de près la conclusion de cette affaire et les répercussions que cela aura sur la Commission. Il semble bien qu'il n'y aura pas d'inspection ni de pesage à l'arrivage. La grande question est de savoir combien d'emplois pourraient être perdus : T. Friday précise que nous devrions perdre environ 60 % du personnel opérationnel à Prince Rupert, Vancouver et Thunder Bay. Par ailleurs, le sud de l'Ontario discute de la possibilité d'un déménagement ce qui est source de stress chez les personnes qui travaillent à cet endroit.

T. Friday précise que les PI-02 seront uniquement utilisés à Québec et à Prince Rupert, et ajoute que cela n'est pas un gros problème dans les autres ports. Le principal enjeu est celui qui concerne la grande quantité d'heures supplémentaires, soit 1 000 heures/année dans certains cas. La conciliation travail/vie est aussi un véritable défi du fait que les personnes commencent à ressentir des signes d'épuisement.

T. Friday fait remarquer qu'actuellement chaque wagon est inspecté et pesé séparément, et que l'on se penche sur des déchargements de multiples wagons. À Prince Rupert, il sera question de 10 wagons à la fois, du pesage une fois et de l'inspection une fois également.

B. Kingston présente un rapport sur sa réunion avec le ministre Ritz. Il fait savoir qu'ils ont discuté de la prochaine législation et de ses répercussions. B. Kingston s'est dit préoccupé par les futures suppressions d'emplois de nos membres et a avancé que des études pilotes devraient être entreprises pour conclure le meilleur moyen de procéder aux suppressions d'emplois. Pour ce qui est du pesage et de l'inspection à l'arrivage, le passage à des entreprises privées a une fois de plus suscité la désapprobation de B. Kingston. Le ministre Ritz a répondu qu'il n'adopterait pas cette façon d'agir et que la CCG deviendrait un fournisseur

de service même si cela est optionnel. Il se penchera sur la possibilité de faire de la CCG le fournisseur préférentiel.

B. Kingston précise ensuite que le projet de loi C-13 est passé en deuxième lecture à la Chambre des communes et est maintenant devant le Comité. Il ajoute que la Commission du blé traîne le gouvernement devant les tribunaux sur la question des modifications apportées au projet de loi après l'élection fédérale et la convocation d'une nouvelle session parlementaire.

F. Murphy ajoute que la Commission du blé a un site Web dans lequel elle demande qu'on lui apporte un soutien, et propose que les membres du Conseil s'inscrivent (sans passer par l'adresse courriel de l'employeur).

Q&R

Qu'advient-il du personnel chargé du pesage?	Les PI-02 s'occupent toujours du pesage. Ceux et celles de Thunder Bay auront le choix de s'occuper du pesage ou de l'inspection seulement.
Quel sera le niveau de départ pour le pesage?	Les personnes seront embauchées au niveau GL-04 et après un an passeront au niveau GL-07.
Les employé(e)s de la Commission du blé sont-ils(elles) assujetti(e)s à un bâillon?	La Commission du blé n'est pas syndiquée, ce qui pourrait entraîner des mesures disciplinaires. La majorité des administrateur(rice)s de cette Commission compatissent à leur cause.

Pour terminer, T. Friday laisse entendre que le projet de loi C-18 pourrait avoir d'énormes répercussions sur les membres de l'Alliance (CCG, Douanes, Transports), et sur toute personne concernée par l'expédition. Le port de Churchill pourrait être aussi grandement touché. Les grosses entreprises agricoles favorisent l'adoption de ce projet de loi; elles veulent que des camions livrent de la marchandise au Sud plutôt que de voir des trains aller de l'Est vers l'Ouest. Ce projet de loi pourrait entraîner énormément de pertes d'emplois.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) : Mise à jour donnée par F. Murphy.

F. Murphy précise que nous rencontrons l'employeur tous les mois lors de réunions de mise à jour sur les RH. À celles-ci, il est notamment question de la dotation, de l'équité en matière d'emploi, de griefs, etc. Il donne ensuite une ventilation des réunions :

- CCSP de la Direction générale de la recherche – 4 fois par an,
- CCSP – 2 fois par an, et
- DGSA – 4 fois par an.

À la réunion de la Direction générale de la recherche du 28 octobre 2011, il a été question des suppressions d'emplois. Le ministère prépare un plan portant sur la diminution de 5 % à 10 % de son budget. Ce plan a été remis au Conseil du

Trésor, mais nous n'avons pas été informés des détails. Les préoccupations causées par la fermeture de Kapuskasing ont été soulevées. Toutes les décisions sont en suspens jusqu'à ce qu'AAC ait des nouvelles du Conseil du Trésor sur le plan qui sera adopté.

Examen GL

L'examen GL est en cours. Un comité a été constitué. Les descriptions de travail sont terminées et les classifications des employé(e)s ont été élaborées. Les renseignements ont été envoyés aux centres de recherche pour que les gestionnaires les étudient et confirment que la description correspond bien au travail que fait l'employé(e). Une trousse est en voie de préparation puis sera envoyée aux employé(e)s d'ici très peu de temps. Nous en sommes arrivés à une entente sur la façon de traiter avec les employé(e)s qui ne sont pas satisfait(e)s des résultats. F. Murphy précise que nous encourageons les employé(e)s à avoir recours à des discussions informelles en premier puis, si cela s'avère nécessaire, de déposer un grief. Les discussions informelles devraient se dérouler entre le(la) gestionnaire, l'agent(e) des relations de travail et un(e) représentant(e) syndical(e) (délégué(e) syndical(e), président(e) de la section ou VPR). Les employé(e)s devraient prévenir leurs superviseur(e)s par écrit qu'ils(elles) désirent suivre cette méthode. Le délai pour déposer un grief sera mis en suspens jusqu'à ce que les discussions aient pris fin. S. Rochon prévient que nous sommes au courant du fait que la classification d'un certain nombre de personnes diminuera. F. Murphy ajoute que si le membre est rétrogradé, il ou elle verra son poste protégé. S. Rochon précise que si un de vos membres n'est pas satisfait, vous devez vérifier s'il ou elle a rempli le questionnaire d'évaluation. Dans la négative, c'est le gestionnaire qui l'a fait ce qui pourrait causer problème. Si par contre il ou elle a rempli le questionnaire, et a été reclassifié(e) à la baisse, nous devons le savoir pour assurer le suivi. Elle ajoute que les résultats de l'examen GL à la DGSA seront bientôt connus.

Examen EG

F. Murphy précise que L. Koo travaille sur cette question depuis la mi-juin et qu'elle a procédé à une analyse et à un examen des cas pour vérifier le bien-fondé. Le 28 octobre 2011, cinq griefs ont été remis au SMA des RH. D'autres auditions sont prévues en novembre et décembre. On fait remarquer qu'en ce qui a trait à l'Examen EG, les agentes syndicales conserveront certaines de leurs anciennes régions. B. Kingston ajoute qu'après l'analyse d'un dossier, s'il n'y a pas suffisamment de justificatifs pour avancer des arguments lors d'une audition de griefs, le dossier sera tout simplement clos. Si le membre ne veut pas arrêter le processus, dans ce cas il faut que des renseignements concis soient envoyés par écrit ou bien nous ne déposerons pas le grief. L. Koo ajoute qu'elle a vérifié les dossiers accueillis et partiellement accueillis pour confirmer si l'employeur a bien mis en application la rémunération rétroactive. Bien que la plupart des plaignant(e)s aient reçu leur salaire rétroactif, certain(e)s l'attendent toujours.

Q&R

AAC prévoit-il d'invoquer la Section 7 de la politique sur les employé(e)s de durée déterminée?	Pas pour le moment. Certaines modifications ont lieu; retour à trois ans au lieu de deux, et un mois de préavis au lieu de six semaines si le poste de l'employé(e) de durée déterminée est supprimé. Par ailleurs, certains membres de la DGSA pourraient être touchés (à savoir que l'emploi saisonnier de durée déterminée ne sera pas compté, comme cela se faisait pourtant par le passé).
Avons-nous des nouvelles de Nappan?	Nous attendons le budget.
Quels critères sont utilisés pour prendre des décisions sur les compressions budgétaires?	En fonction des programmes de base mais aussi de la rentabilité. Les compressions à des programmes liées à des provinces ou industries auraient de grosses répercussions sur les salaires.
Pouvons-nous demander à la direction d'afficher les procès-verbaux de CSP sur le site Web?	B. Kingston soulèvera cette question à la réunion mensuelle des RH. On propose que les notes des réunions soient fournies.
Examen GL : Est-ce que des gestionnaires ont indiqué que les descriptions de travail ne traduisent pas les fonctions réellement accomplies?	F. Murphy demandera des commentaires aux gestionnaires lors de la prochaine téléconférence avec le Comité de consultations.
On a remarqué le recours à un grand nombre d'étudiant(e)s et d'employé(e)s occasionnel(le)s pour des durées de 90 jours, plutôt que d'embaucher des GL. Que faire?	B. Kingston répond que nous devons connaître les détails du fait que les gestionnaires essaieront d'avoir recours à des employé(e)s occasionnel(le)s pour faire des travaux en cours plutôt que du « travail temporaire imprévu ».
L'orientation du nouveau personnel se fait-elle par vidéoconférence?	B. Kingston fait remarquer que si des vidéoconférences sont organisées, nous devons être prévenus pour nous assurer que quelqu'un est disponible pour la participation syndicale. F. Murphy ajoute que nous avons une présentation PowerPoint de prête pour les séances d'orientation.
Un grief de reclassification CR a-t-il été entendu au 2 ^e palier?	Ce grief en est au 3 ^e palier. Un grief de classification a aussi été déposé. S. Rochon a reçu tous les documents concernant le dossier. G. Miller la rencontrera pour discuter de stratégie.

F. Murphy fait remarquer que le CCSP de la DGSA se réunira le 18 novembre et que le CCSP national tiendra une réunion le 16 décembre. Il est demandé aux membres du Conseil d'envoyer les points qu'ils désirent faire inscrire à l'ordre du jour, avec les documents pertinents, dès que possible.

Agence canadien d'inspection des aliments (ACIA) : Mise à jour donnée par B. Kingston

B. Kingston précise que ce vendredi 4 novembre 2011, l'ACIA accueillera son premier Symposium sur les relations syndicales-patronales. Notre Exécutif national ainsi que certains de nos membres de chaque région se joindront à des membres de l'Institut professionnel pour suivre le symposium. B. Kingston ajoute que G. Da Pont semble partir du bon pied dans ce domaine.

Examen PI

G. Da Pont s'est engagé à faire une réponse soit la semaine dernière ou bien celle-ci sur l'Examen PI. Il a demandé que son personnel procède à une évaluation de nos données (ce qu'il a déjà accepté de faire) afin de bien connaître les faits de ce dossier. G. Da Pont a par ailleurs précisé que l'ACIA a de grands besoins financiers mais qu'au bout du compte il essaiera de régler ce problème. Il devrait nous contacter d'ici peu pour discuter de la façon de procéder à cet examen PI.

Heures irrégulières

R. Tarasco précise que plusieurs réunions ont lieu à Québec pour essayer de régler le problème, et que la prochaine est prévue le 14 novembre. Il a été reconnu qu'il y a plusieurs années en raison des besoins il y avait effectivement des postes du soir et de nuit. À l'heure actuelle, le gros problème vient du fait que le nombre d'inspecteurs et d'inspectrices a diminué étant donné qu'il n'y a pas d'employé(e)s disponibles pour procéder au SVC la nuit. En conséquence, il n'y a plus de postes les fins de semaine ni d'heures supplémentaires. Tout le travail nécessaire une fin de semaine se fera en heures supplémentaires, et il y aura des postes de nuit et du soir pour la transformation des viandes.

Q&R

Y a-t-il des postes les fins de semaine dans l'une quelconque des provinces?	B. Kingston répond que cela varie par province et charge de travail.
Si des postes ne sont pas dotés, que faire?	B. Kingston indique qu'il faut envoyer un courriel au ou à la gestionnaire pour confirmer le poste vacant, ainsi le bureau national peut assurer le suivi.
Un certain nombre de situations ont été portées à notre attention, à savoir que des personnes avaient pris leur retraite, le contrat d'employé(e)s de durée déterminée était arrivé à expiration, etc. et les postes n'avaient pas été dotés. Que faire?	B. Kingston demande que lui soient communiqués par écrit les détails des cas en question. G. Da Pont s'est engagé à ce que les travailleurs et travailleuses d'inspection de première ligne, ce qui inclut le personnel d'administration, ne subissent aucune réduction, mais les cadres intermédiaires pourraient être touchés. Encore une fois, si vous avez des

détails précis indiquant que tel n'est pas le cas, envoyez-les par écrit au bureau national.
--

Modernisation de l'inspection à l'ACIA

L'ACIA a confié ce projet spécial à C. Prince, lequel projet a reçu 120 millions de dollars pour élaborer un plan et préparer un texte de loi dans le but de moderniser le programme d'inspection. B. Kingston fait remarquer qu'il y a différentes façons d'approcher la question. À l'heure actuelle, C. Prince discute avec des groupes de réflexion qui ont été constitués un peu partout au pays pour trouver des moyens d'en arriver à un système plus efficace et mieux rationalisé. Le but est de rédiger une législation sur la modernisation du programme d'inspection. B. Kingston précise que cette initiative a été entreprise grâce au rapport Weatherhill.

10. Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture

B. Kingston fait remarquer que ce fonds est administré par un président et trois autres membres du Conseil (il faut qu'un de ces membres soit une femme et qu'un autre soit francophone), en plus de L. Budge. Il ajoute que le président est F. Murphy et que le Comité se réunit généralement après que tous les comités permanents aient terminé leurs affaires durant les réunions du Conseil.

B. Kingston demande ensuite si quelqu'un est intéressé. Les membres suivants du Conseil se portent bénévoles :

Mariette Beaudet
Michele Coe
Charlene Vidito-Milne
Maria-Luiza Romano
Sam Barlin

C. Vidito-Milne et M-L Romano déclinent leur mise en candidature. Le nouveau Comité du Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture est donc composé de Fabian Murphy (président) et de M. Beaudet, M. Coe, S. Barlin et L. Budge. B. Kingston ajoute que C. Vidito-Milne et M-L Romano resteront suppléantes du comité en question.

F. Murphy fait remarquer qu'aucune nouvelle demande de fonds n'a été reçue et qu'actuellement nous avons un projet en cours, soit celui intitulé « Growing our Future » CORE Neighborhood Youth Co-op, à Saskatoon. Ce programme d'une durée de deux ans en est à sa deuxième année, et nous mettons en attente le rapport de l'année dernière et le budget de cette année avant que les fonds de cette année puissent être envoyés. F. Murphy précise qu'au fur et à mesure que des demandes seront reçues, le Comité se réunit par téléconférences, examine les demandes puis rend une décision sur le financement du projet. Il donne ensuite des exemples de projets que nous avons financés par le passé. F. Murphy encourage le Conseil à examiner les renseignements sur le Fonds de justice sociale et à promouvoir ce programme dans les régions.

M. Coe fait le point sur le jardin de la banque alimentaire à Lethbridge, précisant que ce projet vient de finir sa deuxième année. Le financement initial de 1 200 \$ a été consacré à des outils, à une barrière et à des semences, et par ailleurs 4 000 livres d'aliments ont été envoyés à cette banque alimentaire. Le groupe est passé de neuf à 22 membres. Le jardin sera élargi l'année prochaine et la banque alimentaire a demandé à la section locale de l'aider à commencer son propre jardin.

Mardi 1^{er} novembre 2011

Réunions des comités permanents

Mercredi 2 novembre 2011

12. Rapports des comités permanents

Rapport du Comité des finances et des communications

Sue Ann Sullivan présente le rapport du comité (voir ci-joint).

Motion sur l'ensemble du rapport (F. Murphy, avec l'appui de S.A. Sullivan)

Motion adoptée. Unanime – Vote consigné no. 3

Rapport du Comité des Statuts et règlements

Milton Dyck présente le rapport du comité (voir ci-joint).

#5 Motion 1 – (S. Barlin/J. Evangelho) Il est demandé d'inclure les hyperliens dans l'Index des Statuts et Règlements.

F. Murphy fait savoir que l'hyperlien figurera sur la page d'accueil et mènera directement au document. B. Kingston propose que chaque section de l'index ait également un hyperlien.

Motion adoptée. Unanime – Vote consigné no. 4

#5 Motion 2 – (J. Cloutier/M. Dyck) Il est demandé que soit incluse l'identification de la version sur chaque page des Statuts et Règlements.

Motion adoptée. Unanime – Vote consigné no. 5

#6 Motion 1 – (S. Barlin/J. Evangelho) Le Comité des questions générales propose qu'un cours d'une journée sur le RE soit organisé la journée précédant la prochaine réunion du Conseil national du Syndicat de l'Agriculture en avril 2012, pour tous les membres du Conseil.

Discussion sur la motion

Une longue discussion a lieu sur le bien-fondé d'une journée de formation sur le RE, plusieurs membres du Conseil étant d'avis que cette formation devrait être

effectivement donnée. On fait remarquer que des régions ont déjà des comités en place. B. Kingston précise que nous aurons également des comités sur le RE avant la prochaine réunion du Conseil.

Motion de rejet adoptée. Vote consigné no. 6

#6 Motion 2 – (M. Dyck/S. Barlin) Le Comité des questions générales propose qu'une séance de formation de deux jours sur le RE ait lieu en février 2012 pour tous les membres du Conseil national du Syndicat de l'Agriculture.

Motion de rejet adoptée. Vote consigné no. 7

Motion sur l'ensemble du rapport (R. Tarasco/M. Dyck).²

Motion adoptée. Unanime – Vote consigné no. 8

Discussion sur l'ensemble du rapport : B. Kingston prévient qu'alors que nous commençons les discussions avec les employeurs sur le RE et selon la façon dont va se dérouler la situation, nous ferons notre possible pour distribuer toute l'information pertinente, organiser des téléconférences, en plus de collaborer avec l'Alliance pour garantir que des cours de formation sont disponibles et pertinents.

Rapport du Comité des questions générales

R. Cormier présente le rapport du comité (voir ci-joint).

Discussion :

- B. Kingston fait remarquer que l'ARAFP n'est pas le seul organisme qui cherche activement à protéger les pensions des employé(e)s. Il cite un certain nombre d'autres organisations et particulièrement l'ANRF (Association nationale des retraités fédéraux) et Cosco (Council of Senior Citizens Organization) dont notre ancien président national, Fred Coates, est actuellement vice-président national.
- J. Langs soulève la question d'un prix pour longues années de service qu'a reçu un membre et qui était défectueux. Il a prévenu le membre de renvoyer le prix à l'employeur pour le faire remplacer ou réparer. On précise par ailleurs qu'il y a très peu de produits faits au Canada actuellement disponibles.

Motion sur l'ensemble du rapport (M. Krebs/R. Cormier).

Motion adoptée. Unanime – Vote consigné no. 9

Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail

T. Lee présente le rapport du comité (voir ci-joint).

² Il est consigné que le nom de N. Milosevic sera ajouté aux personnes présentes sur le rapport du Comité des Statuts et des Règlements.

Discussion :

- La décision dans le dossier du SCFP c. Air Canada a été confirmée l'année dernière par un juge puis mise à jour. (Elle précise que les coprésidents doivent s'entendre sur le membre du comité qui travaillera avec l'enquêteur.)
- J. Langs souligne le problème de la mauvaise qualité de l'air dans un bureau de l'Ontario qui n'est toujours pas réglé, mais que le travail effectué par le président de la section locale et le Comité de la SST a été incessant et très utile. B. Kingston ajoute qu'il y aura une réunion la semaine prochaine pour continuer de se pencher sur le problème.
- Il est ensuite question des défibrillateurs. À ce sujet, B. Kingston fait remarquer que la question a été abordée au CNM, et ajoute qu'il existe un outil d'évaluation des risques par l'intermédiaire de TPSGC. Il indique que la technologie en matière de défibrillateurs s'est grandement améliorée et que cela réduit ainsi les risques pour certaines personnes, même si l'on ne peut protéger tout le monde. Il ajoute que les ministères ont été incités à procéder à leurs propres évaluations des risques.
- F. Murphy fait remarquer qu'au moment de choisir les membres aux comités d'orientation de la politique il ne faut pas perdre de vue que l'un des rôles prévus dans le mandat du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail est de consigner les procès-verbaux des réunions de sorte qu'ils soient affichés sur notre site. Il faut qu'une personne de chaque comité soit chargée de récupérer tous les procès-verbaux et de les transmettre à G. Miller (en français et en anglais), pour qu'ils puissent être mis sur notre site Web. G. Miller ajoute que cette responsabilité incombe aux coprésidents de chaque comité.

Motion sur l'ensemble du rapport (G. Miller/T. Lee)

Motion adoptée. Unanime – Vote consigné no. 10

13. Congrès du Syndicat de l'Agriculture de 2011 – Suivi

Rien à signaler.

14. Rapports des VPR sur les sections

B. Kingston fait remarquer aux membres du Conseil qu'ils doivent avoir des discussions avec leurs sections locales et remettre les rapports à l'Exécutif avant la réunion du Conseil, de sorte que l'Exécutif puisse en discuter avant la tenue de cette réunion. Il ajoute que les rapports ne doivent pas être envoyés aux sections locales pour qu'ils les rédigent, mais que ceux-ci doivent l'être par le ou la VPR après consultation avec la section. B. Kingston explique qu'il est bien précisé dans nos Statuts que c'est à l'Exécutif national qu'incombe cette responsabilité, c'est pourquoi nous comptons sur les VPR pour soulever les problèmes. G. Miller précise que ces rapports sont un bon véhicule pour y indiquer des détails sur les griefs que vous avez gagnés par exemple.

Les membres du Conseil se réunissent en caucus par groupes d'employeurs, où les comités d'orientation de la politique en SST du Syndicat de l'Agriculture sont élus.

Comités d'orientation de la politique en SST du Syndicat de l'Agriculture

AAC

G. Miller (coprésident), M. Coe, P. St-Georges, M. Dyck
Suppléant(e)s : J. McDonald, L. Kerry, J. Cloutier, F. Murphy

MDN

Bob Kingston (coprésident)
Suppléant : D. Moffet

ACIA

B. Kingston (coprésident), R. Tarasco, M. O'Neil, S. Barlin
Suppléant(e)s : J. Langs, J. Evangelho, R. Cormier, T. Lee, B. Kristjansson

ÉFPC

É. Martel (coprésident), N. Rogers

CFP

M. Krebs (coprésidente), É. Martel, F. Murphy (soutien technique)

CCG

Terri Friday (coprésidente), L. Duchesneau, L. Quinn, J. Rossol, C. VanHaar

M. Coe cherche à savoir s'il reste encore de la place au Forum national sur la santé et la sécurité de l'Alliance, ce à quoi B. Kingston répond que ce forum aura lieu à Ottawa les 22 et 23 novembre 2011, et que la date limite des demandes a été fixée au 7 novembre. La sélection est faite par l'Élément, et celui-ci prend en charge les coûts. L'assistance sera approuvée pour tout membre du Conseil qui désire s'y rendre.

15. Action politique

Annonce sur le syndicalisme dans le National Post – F. Murphy indique que nous avons fait paraître une annonce dans le National Post, préparée par MediaPlanet. Cette annonce met l'accent sur la syndicalisation et a pour but d'être publiée avant l'élection nationale. F. Murphy fait remarquer que le moment est bien choisi pour poursuivre notre campagne sur la salubrité des aliments. Le coût est légèrement inférieur à 5 000 \$. Nous avons un lien vers l'article sur notre page Web, et MediaPlanet en a un sur sa page qui vous dirige vers la page du Syndicat de l'Agriculture. Cet article peut être distribué à la suite d'une autre impression par MediaPlanet. Si tel était le cas, nous aviserions alors le Conseil pour que les membres en soient informés.

Campagne sur la Commission du blé – B. Kingston a été nommé dans un affidavit déposé par l'AFPC cherchant le statut d'intervenant à propos de la

Commission du blé. Les renseignements ont été publiés sur le site de l'Alliance. B. Kingston précise que plusieurs Éléments seront touchés par la disparition de la Commission du blé. Il n'y a eu jusqu'à présent aucune discussion en la matière. Nous verrons comment l'affaire va se dérouler devant les tribunaux. B. Kingston ajoute que le but de la *Loi sur les grains du Canada* est de protéger les producteurs de grains et qu'elle a donné d'excellents résultats. Les petits agriculteurs seront les plus touchés.

Activités politiques de l'Alliance - B. Kingston a eu des discussions avec l'Alliance sur ses campagnes d'activités politiques. B. Kingston est d'avis que les activités pourraient être mieux ciblées afin que nos membres y participent activement plutôt que d'avoir pour effet de les contrarier.

16. Réaménagement des effectifs (RE)

- Un grand nombre de questions sont posées en la matière : Y a-t-il eu des discussions avec tous les ministères, savons-nous combien de personnes seront touchées, comment les ministères vont-ils gérer les ressources une fois les situations de RE concrétisées, quels critères ont été utilisés pour préparer les listes des employé(e)s touché(e)s, etc. B. Kingston indique qu'il rencontrera G. Da Pont ce vendredi et lui posera toutes ces questions.
- B. Kingston fait remarquer que dans le cadre de l'exercice sur le RE de la DPRA, des comités aux niveaux régional et national ont été constitués. Le comité régional a collaboré avec d'autres ministères pour trouver des postes, offrir des contacts aux les membres touchés, présenter des cours de formation aux membres concernés (rédaction de CV, séminaires sur les entrevues de recherche d'emploi).
- Il ajoute que lors des prochaines situations de RE nous allons probablement avoir besoin de la collaboration des Éléments et des ministères pour nous assurer que le plus grand nombre possible de membres se trouvent un emploi.
- B. Kingston ajoute que les VPER doivent retourner aux comités du Conseil fédéral, et propose que les VPR s'assurent que leurs VPER respectifs soient incités à le faire.
- M. Krebs fait remarquer que l'examen des documents sur le RE de l'ACIA et les décisions découlant de la réunion du mois de juillet vont pouvoir être analysés au cours de cette semaine, et que les résultats pourront être prêts dans deux semaines. Nous envisageons aussi la possibilité de créer des comités en février.
- B. Kingston fait remarquer que les obstacles normaux entre ministères et agences sont non existants en ce qui a trait à cette question.

17. Régime de retraite complémentaire pour les dirigeant(e)s élu(e)s de l'Alliance

À la dernière réunion du CNA, l'absence de renseignements sur ce dossier a été soulevée. Le Conseil a été avisé qu'il n'y a pas de justification pour une contestation, mais aucune mise à jour n'a été communiquée à propos du statut

de cette initiative. B. Kingston s'engage à discuter avec B. O'Keefe et enverra dès que possible tous les renseignements qu'il recevra. L'Alliance a promis d'obtenir des données mais rien n'a encore été envoyé. B. Kingston ajoute que l'Alliance a envoyé des lettres précisant l'entente qui a été conclue et le changement d'orientation du nouveau SMA. Il ajoute que cette entente inclut le personnel de l'Alliance mais pas les dirigeant(e)s élu(e)s.

18. Services partagés et regroupement des services de la paye

B. Kingston précise qu'il y a très peu de renseignements sur ces projets, et que les délais sont toujours très vagues. L'Alliance a un comité de consultation qui rencontre le sous-ministre, mais à part quelques réunions de mise à jour rien n'a été communiqué. B. Kingston confirme que notre Élément perdra des membres lors de la mise en application du regroupement des services de rémunération. Pour ce qui est des services partagés, il précise qu'il n'y aura pas de licenciements mais que si le ministère peut trouver des moyens de supprimer des emplois par l'usure naturelle des effectifs, il le fera. F. Murphy indique quant à lui que nous avons des consultations et restons en contact par téléconférences. La prochaine réunion pour l'ACIA aura lieu le 7 novembre 2011; nous avons déjà envoyé des points à inscrire à l'ordre du jour, y compris les questions touchant la politique en matière de transition et de formation.

19. Prochaine réunion du Conseil

B. Kingston fait savoir que la prochaine réunion du Conseil aura lieu du 25 au 27 avril 2012 avant la tenue du Congrès national triennal de l'Alliance.

20. Divers

J. Langs a demandé à l'ACIA de présenter au prochain Symposium sur les relations de travail les documents à jour sur la délégation de pouvoirs.

B. Kingston indique qu'il agira ainsi.

B. Kingston rappelle à tout le monde de s'occuper de leurs réservations pour la réunion d'avril et ce, dès que possible.

B. Kingston remercie toutes les personnes présentes puis lève la séance.

Procès-verbal consigné par D. Ramsay

Rapport du Comité des finances

Le 1^{er} novembre 2011

Membres présents :

Fabian Murphy - Président
Erick Martel
Nancy Rogers (suppléante)
Sue-Ann Sullivan
Jane McDonald (suppléante)
Mike Vanson
Michelle Hambly (suppléante)
Larry Budge - Membre du personnel

Communications

La Résolution B-9 du Congrès de 2011 du Syndicat de l'Agriculture, à Vancouver, est transmise au Congrès national de 2012 de l'AFPC.

Concours de recrutement de cotisant(e)s Rand

La campagne de recrutement de cotisant(e)s Rand ne devait, au départ, avoir lieu qu'une seule fois, mais on s'est vite aperçu que cette activité serait permanente. Devant l'augmentation du nombre de membres, il y aura une plus forte représentation du Syndicat de l'Agriculture aux congrès de l'AFPC.

Il est recommandé et décidé que le concours de recrutement de cotisants Rand soit suspendu jusqu'aux prochaines réunions du Conseil national, époque à laquelle il sera déterminé si ce concours sera repris. Il est proposé de rappeler aux sections locales la question des cotisant(e)s Rand lors de l'envoi des rapports annuels finaux, et qu'un tel rappel soit effectué aux AGA des sections locales.

Site Web

Depuis le Congrès national de 2011 à Vancouver, on s'est aperçu que notre site Web avait besoin d'améliorations. Ainsi, les Résolutions B-2 et B-3 ont été adoptées au Congrès sur cette question. En conséquence, le Comité examinera les résolutions et fera part de ses observations aux prochaines réunions du Conseil. Il évaluera la possibilité d'embaucher une personne à temps plein chargée des communications pour effectuer ce travail. Si cela n'est pas possible sur le plan financier, la solution consistera à avoir recours à un(e) consultant(e) pour répondre aux obligations financières du budget. La recherche et la discussion auront lieu au cours des six prochains mois de sorte qu'une recommandation soit présentée aux réunions du Conseil d'avril 2012.

Il est proposé de consulter l'Alliance pour évaluer les avantages et inconvénients d'avoir recours aux médias sociaux tels que Twitter ou Facebook, dans le cadre de notre processus d'évaluation.

Une mise à jour sur le site Web a été faite le 25 octobre 2011, apportant ainsi des renseignements sur les augmentations de la cotisation, une autre ayant aussi été effectuée le 4 octobre 2011 sur la salubrité des aliments.

Nous allons continuer de collaborer avec Alan pour rectifier les problèmes et améliorer le site, et mettre à jour les renseignements. Il est rappelé au Conseil de promouvoir l'utilisation du site Web chaque fois que possible. Tous les commentaires et toutes les questions en la matière devraient être adressés au bureau national.

Trousse InfoClé

Les dirigeant(e)s nationaux(ales) sont invité(e)s à encourager les sections locales qui relèvent de leur champ de compétence à se servir du classeur et à s'assurer qu'il est à jour.

Finances

Nombre total de membres au mois de juillet 2011 : 9 269. Nombre de cotisants Rand : 1 039.

Nouveaux tarifs des repas à compter d'octobre 2010 :

Petit-déjeuner	15,35 \$
Déjeuner	14,60 \$
Dîner	40,30 \$
Faux-frais	17,30 \$
Total	87,55 \$

Nota

- Larry Budge enverra un courriel pour communiquer les nouveaux tarifs aux membres du Conseil de sorte qu'ils puissent y avoir accès par les voies électroniques.
- Les noms des délégué(e)s assistant au Congrès national de l'Alliance ont été envoyés par courriel à l'AFPC. Les personnes qui y assisteront recevront une confirmation par courriel de l'Alliance, y compris leur numéro de membre ainsi que leur mot de passe.

Renvois

Le Comité des Statuts et de l'éducation a demandé que soit déterminé le montant d'un cours de deux jours sur le réaménagement des effectifs (RE) en février 2012.

Nous avons aussi reçu une demande de calcul du coût d'un cours d'une journée sur le réaménagement des effectifs (RE) à ajouter aux réunions du Conseil national en avril.

État des revenus et dépenses

Le Comité examine le rapport interne des états financiers non vérifiés prenant fin le 30 septembre 2011.

Le Comité a une discussion générale sur le dépassement des dépenses de certains postes budgétaires, puis examine la ventilation de chaque poste et en arrive à la conclusion que les

dépenses étaient nécessaires pour assurer les niveaux des services que les membres ont demandés.

On fait remarquer que les Droits de la personne figurent toujours dans le budget sous le titre Promotion de l'égalité. À ce sujet, Larry Budge rectifiera cette erreur.

Rapport présenté dans son intégralité.

Motion d'adoption proposée par Fabian Murphy, avec l'appui de Sue-Ann Sullivan

**Rapport du Comité des Statuts et règlements
Pour la réunion du Conseil national du 1^{er} novembre 2011**

Membres du Comité :

Raphael Tarasco – Président
Jose Evangelho – VPR SO Ontario
Paul Wurdell – Suppléant VPR SO Ontario
Milton Dyck – VPR Sud de la Saskatchewan
Ken Deobald – Suppléant VPR Sud de la Saskatchewan
Jean Cloutier – VPR Est du Québec
Normande Ouellet – Suppléante VPR Est du Québec
Danielle Moffet – Directrice, Défense nationale
Serge Abbott – Directeur suppléant, Défense nationale
Sam Barlin – VPR Manitoba NO Ontario Nunavut
Barb Kristjansson – Suppléante VPR Manitoba NO Ontario Nunavut
Nancy Milosevick - Membre du personnel

Points

1. Fonction du Comité

Le Comité est chargé d'examiner en permanence les Statuts. Son président en détermine les priorités et durant son mandat examinera tous les Statuts et Règlements.

Le Comité demande à tous les comités et aux membres du Conseil de faire part de leurs observations et de recommandations sur les Statuts et Règlements.

2. Modifications aux Statuts et Règlements adoptées au Congrès national triennal

Titre 2, article 5
Titre 6, article 1,7 et 10
Titre 8, article 5, numéro 1
Titre 8, article 8, numéro 3
Titre 9, article 4 et 5
Titre 9, article 4, numéro 13
Titre 9, article 5, numéro 9
Titre 9, article 6, numéro 4 (a)
Titre 9, article 6, numéro 4 (b)
Titre 9, article 6, numéro 4 (d)
Titre 9, article 6, numéro 7
Titre 9, article 6, numéro 9
Titre 15, article 5
Titre 6, article 1
Titre 6, article 11
Annexe 2
Règlement 1, numéro 1 (a)
Règlement 1, numéro 1 (b)
Règlement 1, numéro 1 (d)

Règlement 1, numéro 3
Règlement 1, numéro 3 (e)
Règlement 1A, numéro 1
Règlement 1A, numéro 2
Règlement 1A, numéro 3
Règlement 10
Règlement 10, numéro 3 (c)
Règlement 10, numéro 5

3. Résolution A-6

Au Titre 8, article 7 (6), ajouter « une copie des Statuts et Règlements de la section locale est envoyée au bureau national du Syndicat de l'Agriculture à des fins d'archivage, et toutes les modifications aux Statuts et Règlements des sections locales sont également envoyées au bureau national du Syndicat de l'Agriculture, pour archivage ».

Le Comité recommande de modifier l'Annexe C du Manuel des VPR et directeur(rice)s nationaux(ales), et d'y ajouter ce qui suit :

La section locale a-t-elle les Statuts et/ou règlements?
Une copie a-t-elle été envoyée au bureau national à des fins d'archivage?

4. Éducation

Le Comité a pour mandat, en matière d'éducation, d'assurer une formation qui n'est pas périodiquement offerte aux membres du Conseil par l'AFPC, le PAM, la CRTFP ou les Fédérations provinciales du travail. Toutes les suggestions des membres du Conseil seraient appréciées d'ici le 1^{er} mars 2012 pour être envoyées à Raphael par les voies électroniques.

Le Comité examinera l'Annexe B du Manuel des directeur(rice)s nationaux(ales)/vice-président(e)s régionaux(ales) pour y inclure tous les cours de formation offerts.

Le Comité recommande à tous les membres du Conseil national de consulter l'Annexe B et d'assister à tous les cours nécessaires.

5. Distribution des Statuts et Règlements

Le Comité a reçu une décision du président national selon laquelle, conformément à la Politique Verte du Syndicat de l'Agriculture, les Statuts et Règlements seront envoyés par les voies électroniques aux membres du Conseil et aux président(e)s des sections locales, mais que sur demande une copie papier sera envoyée.

Motion 1

Une demande est faite pour inclure des hyperliens dans l'Index des Statuts et Règlements.

P/A Sam Barlin/Jose Evangelho. Adoptée

Motion envoyée au Comité des finances pour en déterminer le coût et y apporter une réponse: « aucun coût supplémentaire pour l'ajout des hyperliens qui figurent déjà comme poste budgétaire ».

Justification : Du fait que les Statuts et Règlements seront consultés plus fréquemment en ligne, un hyperlien en facilitera l'utilisation.

Motion 2

Il est demandé d'inclure l'identification de la version sur chaque page des Statuts et Règlements.

P/A Jean Cloutier/Milton Dyck. Adoptée

Justification : Du fait que les Statuts et Règlements ne seront plus reliés, cette motion permettra de s'assurer que c'est bien la version la plus récente qui est utilisée.

6. Points à l'ordre du jour présentés par d'autres comités

Motion 1

Présentée par le Comité des questions générales pour qu'une journée de formation sur le RE ait lieu la journée précédant la prochaine réunion du Conseil national du Syndicat de l'Agriculture en avril 2012, pour tous les membres du Conseil.

Motion de rejet : P/A Sam Barlin/Jose Evangelho. Adoptée. Il est consigné que Milton Dyck a voté contre.

Justification : Le Conseil national a décidé de ne pas inclure une journée de formation à la prochaine réunion du Conseil.

Motion 2

Présentée par le Comité des questions générales pour qu'une séance de formation de deux jours sur le RE ait lieu en février 2012, pour tous les membres du Conseil du Syndicat de l'Agriculture.

Motion de rejet : P/A Milton Dyck/Sam Barlin. Adoptée

Justification : La convention collective inclut une section sur le réaménagement des effectifs et la Politique de transition des employé(e)s. L'AFPC offre actuellement un cours de formation sur le réaménagement des effectifs, dont les renseignements se trouvent sur son site à :

www.psac.com/documents/wfa_book_02-16-11-f.pdf.

Rapport du Comité des Statuts et Règlements : Motion d'adoption proposée par Raphael Tarasco, avec l'appui de Milton Dyck.

Rapport du Comité des questions générales

Présent(e)s : Meraiah Krebs (président), Maria-Luiza Romano, Dean Babuin, Charlene Vidito-Milne, Ghassan Mardi, Rick Cormier, Lloyd Kerry, Teri Friday, Don Beese, Sylvie Rochon

Le Comité examine le procès-verbal de la réunion d'avril 2011.

Résolutions du Congrès triennal (suivi)

Voir le document adressé à Gaëlle Felix pour les résolutions qui ont été transmises à l'Alliance.

Les trois résolutions suivantes du Congrès sont examinées par le présent Comité.

FORMATION DE PRÉRETRAITE

RÉSOLUTION D-2

COLLOQUE RÉGIONAL DU MANITOBA-NORD-OUEST DE L'ONTARIO - NUNAVUT

RÉSOLUTION REÇUE EN : Anglais

ATTENDU QUE les membres ne peuvent assister à des séminaires de préretraite à leur lieu de travail durant leur carrière; par conséquent

IL EST RÉSOLU QU'en raison de l'absence de séminaires de préretraite sur les lieux de travail, le Syndicat de l'Agriculture aide les membres à obtenir la tenue d'au moins deux séminaires durant leur carrière, et

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE lesdits séminaires aient lieu durant la première et la deuxième moitié de leur carrière afin de les préparer à leur départ à la retraite et à les renseigner sur ce qui est à leur disposition.

Il est décidé de procéder à d'autres recherches du fait que le Comité ne connaît pas l'organisme approprié qui régit la formation de préretraite.

Proposition entre-temps :

Que les sections locales ajoutent ce point à l'ordre du jour des réunions de CSP et utilisent la structure de CSP pour promouvoir cette question au niveau national.

Le Comité envisage de préparer une liste de questions à utiliser aux réunions de CSP et d'en faire un outil pour la trousse InfoClé.

APPUI À L'ASSOCIATION DES RETRAITÉ(E)S DE L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE (ARAFP)

RÉSOLUTION D-5
SECTION LOCALE 10080 – ST-HYACINTHE

RÉSOLUTION REÇUE EN : Français

ATTENDU QUE l'ARAFP (Association des retraité(e)s de l'Alliance de la fonction publique) a été créée par l'AFPC en 1997 dans le but de défendre les intérêts de tous les membres de l'AFPC et de tous les anciens membres de l'AFPC en matière de pension; et

ATTENDU QUE la Résolution de principe 12 de l'AFPC est très claire sur les enjeux et les réformes de notre régime de pension qui n'est toujours pas négociable et que malheureusement très peu d'attention est apportée sur le sujet de la retraite, ce qui est très décevant, et

ATTENDU QUE seule l'ARAFP se préoccupe activement de veiller aux intérêts des membres de l'AFPC et des anciens membres de l'AFPC à la retraite en matière de pension; par conséquent

IL EST RÉSOLU QUE le Syndicat de l'Agriculture, AFPC, donne son appui au travail effectué par l'ARAFP, et

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le Syndicat de l'Agriculture s'engage à compter de 2012 à payer à l'Association des retraité(e)s de l'Alliance de la fonction publique (ARAFP) la cotisation annuelle de 20 \$ pour toutes les sections locales du Syndicat de l'Agriculture, AFPC, afin de démontrer d'une façon très significative son support à cette organisation.

Cette question sera incluse dans le nouveau cycle budgétaire et inscrite dans le registre des résolutions en instance.

Proposition : Article à rédiger sur l'ARAFP et à afficher sur notre site Web.

PRIME DE LONG SERVICE - LOBBYING EN FAVEUR DE PRODUITS CANADIENS

RÉSOLUTION D-11
SECTION LOCALE 70067 – NEPEAN

RÉSOLUTION REÇUE EN : Anglais

ATTENDU QUE les employeurs ont créé des primes de long service aux employé(e)s dans le cadre de leur reconnaissance des services rendus par les employé(e)s, et

ATTENDU QUE le fournisseur des articles et autres produits prévu dans le cadre d'une entente est une entreprise internationale, et

ATTENDU QUE le nombre de produits offerts et d'origine canadienne est limité; par conséquent,

IL EST RÉSOLU QUE l'Élément exerce des pressions sur les employeurs et recherche l'appui de l'AFPC afin de faire modifier ce programme par l'employeur, et que les primes pour les années de service dans la fonction publique canadien soient des produits ou articles fabriqués au Canada.

Le Comité prépare un plan d'action pour se pencher sur ce dossier, du fait qu'il y a des questions sur le(s) fournisseur(s) – lettre éventuelle à l'employeur, à un fournisseur pour essayer d'acheter des produits canadiens.

Solution entre-temps : Faire en sorte que les membres demandent à leur employeur des produits fabriqués au Canada.

Comité des droits de la personne

Charlene fait le point sur la prochaine réunion annuelle du Comité des droits de la personne à Ottawa, les 27 et 28 novembre, qui sera l'occasion de créer un plan d'action sur trois ans et de procéder à une évaluation les leçons tirées par le Comité au cours du dernier cycle.

Il est rappelé aux VPR que l'élection des représentant(e)s régionaux(ales) des droits de la personne doit avoir lieu à leur prochain colloque régional.

Charlene fait aussi savoir que le Comité de la promotion de l'égalité de l'Alliance se réunira à Ottawa les 29 et 30 novembre.

Comité des questions générales

Les motions suivantes ont été transmises par le Comité au Comité des Statuts et de l'éducation :

1) Qu'une séance d'une journée sur le RE ait lieu la veille de la prochaine réunion du Conseil du Syndicat de l'Agriculture (avril 2012) pour tous les membres du Conseil.

Coût : 17 575 \$

2) Qu'une séance de formation de deux jours sur le RE ait lieu en février 2012 pour tous les membres du Conseil du Syndicat de l'Agriculture.

Coût : 60 600 \$

Justification : Le Comité est d'avis que cette formation est nécessaire en raison du programme du gouvernement,

ET que cette formation doit être proactive et non pas réactive,

ET qu'actuellement l'AFPC n'offre pas de séances exhaustives sur le RE. Nombre de lieux de travail savent déjà à quelles situations ils vont être confrontés, et il pourrait y en avoir bien d'autres.

Voir les calendriers des cours.

Le Comité prend note de la proposition de liste de thèmes présentée par le Comité précédent des questions générales, et préparera un plan d'action qui sera déposé à la réunion du Conseil d'avril.

Adoption du rapport : Motion présentée par Meraiah Krebs, avec l'appui de Rick Cormier.

Réunion du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité au travail Le 1^{er} novembre 2011

Glenn Miller – 2^e vice-président exécutif national
Pat St. Georges – VPR Est de l'Ontario et RCN
Marlene O'Neil – Suppléante VPR Est de l'Ontario et RCN
John Langs – VPR Centre de l'Ontario
Michelle Coe – VPR Sud de l'Alberta
Terri Lee – VPR Ouest de la C.-B. et Yukon (secrétaire-archiviste)
Antony Paller - Suppléant, VPR Ouest de la C.-B. et Yukon
Marianne Beaudet – VPR Ouest du Québec
Robert Delisle - Suppléant VPR Ouest du Québec
Nancy Milosevic - Membre du personnel

Le point sur la négociation collective

ACIA : La Conférence nationale sur la négociation de l'ACIA a eu lieu en mai, à laquelle un membre de l'équipe a été élu pour chaque région. Un membre supplémentaire a été ajouté à l'équipe pour équilibrer les qualifications du fait que tous les membres élus sont des EG. L'AFPC avait une équipe de communications sur place qui a pris des déclarations et photos des participant(e)s, lesquelles seront affichées sur le site de l'Alliance à http://www.pfac.com/news/2011/bargaining/2011_cfia_acia_photos-e. Les photos de groupe servent également à promouvoir la campagne de l'Alliance « *Défendons les services publics!* », y compris le Bulletin national.

La première réunion de l'équipe a eu lieu en juillet pour examiner les revendications. Un sondage a été envoyé par les équipes à toutes les sections locales. Les membres du Comité national de grève ont également été élus, ainsi Rafael Tarasco et Marianne Hladun y seront les représentants. La prochaine réunion aura lieu la semaine du 5 novembre lorsque les revendications seront mises au point et échangées avec celles de l'employeur. La première semaine de négociation se déroulera le 5 décembre.

Suivi : Afficher les noms et coordonnées des membres de l'équipe sur le site Web du Syndicat de l'Agriculture.

Table TC – La Conférence nationale sur la négociation a eu lieu le 7 novembre, à laquelle sept membres ont été élus, et deux autres ont été ajoutés, soit un membre représentant les jeunes et un autre les minorités raciales visibles. L'équipe s'est réunie en avril pour discuter des priorités et échanger les revendications (le 29 avril). L'employeur a inclus plusieurs concessions, dont la perte de l'indemnité de départ. L'équipe s'est réunie les semaines suivantes : 27-29 juin, 21-23 septembre et 17-19 octobre. Il y aura deux autres réunions, soit les 15-17 novembre et 13-15 décembre. Nous avons perdu un membre de l'équipe (qui est devenu membre du personnel de l'Alliance), mais qui a été remplacé par Jack Gale. L'équipe est très active, bien préparée et équilibrée, si l'on considère l'âge, la région géographique et la diversité des emplois. Jusqu'à présent, seules des questions internes ont été réglées par la mise à jour de directives du CNM. Pat St George a été élue au Comité national de stratégie de la grève en remplacement du membre qui a démissionné de l'équipe. Des bracelets rouges et des signets ont été fabriqués et distribués à l'échelle nationale. Il y a beaucoup de travail à faire pour mobiliser les membres et engager la population. Cette ronde va être très difficile puisqu'on y verra la même proposition concernant l'indemnité de départ que celle qui avait été déposée en septembre. L'équipe avait d'ailleurs déjà quitté la table à une reprise à cette occasion. Le négociateur du CT ne semble pas être

en mesure de prendre des décisions sur place. Nous ne sommes absolument pas sur la même longueur d'ondes que le négociateur. Il va être difficile d'obtenir des bracelets pour toutes les sections locales puisque la plupart des membres ont des ententes – l'équipe réfléchit à la façon de faire participer davantage de membres du fait que les sections locales n'ont pas toutes des membres TC au sein de leur Exécutif. Nous invitons toutes les sections à participer aux initiatives afin d'avoir un appui fort. Adresse du site Web : http://www.pfac-afpc.com/bargaining/units/treasury_board/tc-f.shtml.

ASFC – Les inspecteurs et inspectrices des douanes ont entamé des négociations et sont sur le même cheminement que les TC. Nous pensons que des mesures de grève stratégiques et bien coordonnées seraient très efficaces. Le climat des négociations va être lourd!

Appui aux équipes

Il est proposé d'obtenir des bannières du Syndicat de l'Agriculture, de recueillir des signatures et de les mettre devant l'employeur au moment des négociations. Le Syndicat de l'Agriculture ne dispose pas d'une bannière jetable à l'heure actuelle. Les membres pourraient fabriquer la leur, sur laquelle il serait indiqué « *Nous sommes avec vous* » sur une feuille de papier ou un carton, avec la signature des membres. Un courriel a été envoyé par l'intermédiaire du bureau régional pour que des bannières soient fournies à l'équipe TC.

Résolutions du Congrès du Syndicat de l'Agriculture

Le président a recueilli toutes les résolutions du Congrès du Syndicat de l'Agriculture en août dernier qui iront au Congrès de l'Alliance. Celles-ci lui ont été envoyées. La résolution sur la libération de membres pour fonctions syndicales sera présentée par le Syndicat de l'Agriculture aux réunions de CSP.

Le point sur la santé et la sécurité au travail

ACIA – L'Agence a sous-traité les services de santé à un nouveau fournisseur « AIM ». On trouve des déclarations trompeuses dans la liste des Q&R qui a été envoyée aux employé(e)s, à savoir qu'il est indiqué que le recours aux services du fournisseur en question est obligatoire, ce qui est faux; le premier choix est votre propre médecin pour des raisons personnelles. On ne peut vous forcer d'utiliser AIM, sauf s'il y a des preuves irréfutables selon lesquelles votre médecin n'est pas compétent. Il est important que les membres demandent à leur médecin de fournir des renseignements complets : diagnostics, limites, etc. L'employeur doit mettre par écrit ce que le médecin doit évaluer (description de travail, analyse des risques de l'emploi, etc.), pour que l'employé(e) fasse son travail. Le Conseil du Trésor a affiché des renseignements en la matière sur son site Web.

Le groupe de travail sur le harcèlement se réunit en novembre pour mettre au point les renseignements sur la formation en la matière. Différents documents sur la formation à la SST sont actuellement regroupés, y compris une formation en ligne et en salle de classe. Cette formation sera lancée très prochainement. On a fortement insisté pour que soit incluse la SST dans la planification du travail de l'ACIA. Nous pouvons rappeler à la direction les critères du Code canadien du travail.

RHDCC a fait savoir que tout cas de violence en milieu de travail doit être assujéti au Règlement XX du Code canadien du travail. L'ACIA a reçu des instructions très strictes en la matière. Nous pouvons nous en servir également pour les autres employeurs. Ce

point a été ajouté au procès-verbal de la réunion nationale sur la SST de l'ACIA. Il faudrait reconnaître le travail effectué par les membres dans ce dossier en Ontario. Le travail diligent des membres du Comité de la SST a permis de régler le problème de la mauvaise qualité de l'air dans un bureau en Ontario. Le dossier est toujours ouvert.

À une réunion nationale sur la SST, un certificat officiel de nomination a été déposé pour les comités de la SST. On a constaté un manque de soutien de la part des superviseurs. Les gestionnaires au niveau supérieur prennent cette question très au sérieux. Veuillez communiquer à l'Exécutif national les difficultés rencontrées par les employé(e)s pour être libéré(e)s.

AAC – Le Ministère a travaillé sur le lancement de programmes d'éducation. On trouvera énormément de renseignements sur le site intranet d'AAC. Les défibrillateurs en cas de crise cardiaque constituent « un point chaud » et font toujours l'objet de discussions, lesquelles vont se poursuivre jusqu'à ce que nous ayons des DEA sur les lieux de travail. Énormément de personnes entrent effectivement sur les lieux de travail, qu'il s'agisse d'invités, de sous-traitants, de bénévoles, etc. Il y a donc des préoccupations en matière de SST pour celles-ci; la loi s'applique à tout le monde, aussi faut-il que ces personnes aient le même équipement et la même formation que les autres. Un avis juridique a été recherché sur la façon dont les sous-traitants sont couverts. L'employeur veut des politiques différentes, mais nous sommes convaincus qu'il ne devrait y en avoir qu'une seule pour toutes les personnes qui se trouvent sur les lieux de travail.

Programme de protection contre les incendies – Un grand nombre d'édifices ne respectent pas le code, c'est pourquoi nous avons demandé un rapport à jour paraphé par les comités et les chefs des incendies pour tous les sites, y compris ceux où il n'y a qu'une seule personne (p. ex. : patrouilleurs à cheval).

Sécurité des laboratoires nationaux – Il y a un sous-comité; le Ministère pense qu'ils sont distincts. On a constaté la présence de moisissure dans une installation de Winnipeg, et la direction est convaincue que des travaux de réfection du toit et des murs permettront de régler ce problème. Nous pensons plutôt qu'il faut un programme permanent de vérification de la moisissure.

Remplacement des coordonnateur(rice)s régionaux(ales) de la SST : Deux postes sont vacants, et la direction ne peut choisir n'importe qui pour donner la formation en matière de SST tant que cette personne n'aura pas reçu une formation adéquate. La direction est d'accord.

Commission canadienne des grains - Du travail a été fait sur la Politique sur la violence en milieu de travail. Une liste de fournisseurs qualifiés pouvant procéder à des enquêtes fait l'objet d'une vérification des coprésidents. Le Comité se réunira de nouveau en novembre et présentera des noms. Les comités locaux sont contactés et la directrice nationale travaille avec eux. À l'heure actuelle, le grand nombre d'heures supplémentaires constitue un problème. Il n'y a pas de conciliation travail-vie personnelle.

Commission de la fonction publique – Une réunion spéciale a eu lieu sur le Règlement XX du Code canadien du travail (violence en milieu de travail). Une politique est en voie de rédaction. Un cours de formation pour le Comité en milieu de travail aura lieu à l'automne, et on se penche sur certains problèmes. Le protocole de retour au travail a été approuvé à la dernière réunion.

École de la fonction publique du Canada – Des réunions ont actuellement lieu périodiquement. Il y a des problèmes relevant du Règlement XX. Nous pouvons déposer une plainte devant RHDCC.

Ministère de la Défense nationale – Le Comité national de la SST a été restructuré, et nous procédons à des vérifications par base. Nous avons trouvé que très peu avaient des comités qui répondaient aux critères. Il a été conseillé à la direction de prévenir sa section de la SST, et que l'on s'attendait à des changements d'ici peu. Un nouveau général a été nommé au Comité d'orientation de la politique, ce qui constitue un gros changement. Cette personne désire aller de l'avant : nous considérons cette situation comme un événement positif. La Politique sur le harcèlement est sur le point d'être modifiée et devrait être conforme à la Partie XX du CCT.

Observations : Le Conseil du Trésor prévient les employeurs que les politiques de l'employeur en matière de harcèlement ont préséance sur la législation. Nous savons que cela est ridicule.

Articles pour le bulletin sur la SST

Maladies, troubles et blessures liés au travail : Une ébauche de document est en cours d'élaboration pour le Comité, et servira dans le domaine de l'éducation. Un autre document sur les évaluations de la santé en est à l'étape de la rédaction. Nous recherchons d'autres thèmes pour sensibiliser les membres. Il est proposé qu'un document sur les enquêtes d'accidents en milieu de travail soit rédigé. Très peu de personnes ont une formation adéquate. La vieille décision Halterm a été renforcée l'année dernière par un juge et mise à jour (SCFP c. Air Canada). Il faut que le Comité participe à toutes les enquêtes. L'employeur nomme l'enquêteur qualifié. Le Comité devrait participer au processus décisionnel relativement au choix des enquêteurs qualifiés. L'enquête n'est pas conjointe; une personne du Comité pourrait être affectée à l'enquête. Nous allons préparer un document pour l'afficher sur le site Web.

Propositions pour les comités de la SST :

Fixer les dates des réunions pour le restant de l'année ou inclure les dates dans le mandat du Comité (p. ex. le deuxième mercredi du mois). Si les problèmes ne peuvent être réglés, prière de les envoyer à RHDCC où ils le seront plus rapidement.

AAC a inclus un ajout sur certaines descriptions de travail durant l'examen des descriptions en question. Certains membres ont obtenu des points supplémentaires dans leur classification en raison de leur participation à la SST.

Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et de la sécurité au travail : Motion d'adoption proposée par Glenn Miller, avec l'appui de Terri Lee.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Barlin	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Beaudet	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1
Cloutier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Coe	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1
Cormier	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1
Dyck	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1
Evangelho	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1
Friday	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1
Hladun	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Krebs	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1
Langs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lee	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Martel	1	3	1	1	1	2	2	1	1	1
Miller	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Moffet	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Murphy	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Romano	1	3	1	1	1	2	2	1	1	1
St-Georges	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1
Sullivan	4	4	1	1	1	2	2	1	1	1
McDonald (suppl)	1	1								
Tarasco	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Vanson	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Vidito-Milne	1	3	1	1	1	2	2	4	1	1
Mardli (suppl)								1		
Kingston	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

1=yes/pour 2=no/non 3=abstain/abstention
4=absent